

RALLYE INTER - AEROCLUBS 2009

AEROCLUB DE GRAY ET SA REGION

AEROCLUB DE LA HAUTE SAONE

AEROCLUB DU PAYS DE MONTBELIARD

DOSSIER EQUIPAGE

EQUIPAGE:

AERO CLUB: GRAY MONTBELIARD VESOUL

PILOTE 1:
NOM: Prénom(s):

PILOTE 2:
NOM: Prénom(s):

AVION:
Constructeur : Type : Immatriculation :

**VERIFIEZ BIEN LES HORAIRES D'ACTIVITE DES ZONES R45
ATTENTION A LA ZONE D529 A DU VALDAHON**

**IL EST DE VOTRE RESPONSABILITE DE RESPECTER LA REGLEMENTATION
CONCERNANT LES DIFFERENTES ZONES ET HAUTEURS DE SURVOL
TOUT AU LONG DE VOS INVESTIGATIONS AERIENNES**

REGLEMENT

A) Le rallye 2009 se déroulera à partir du 07 juin 2009 jusqu'au 31 août 2009.

B) Les équipages seront constitués librement au sein de chaque aéroclub :

Au moins 1 (un) membre d'équipage devra être titulaire d'une licence PPL(A) en état de validité.

L'état de validité des dites licences incombe aux propriétaires de celles-ci.

La mixité au sein des équipages n'est pas exclue, tant du point de vue homme / femme que de l'aéroclub d'appartenance.

C) Les dossiers sont disponibles auprès des trois aéroclubs participants au rallye.

D) Prévoyez un appareil photo numérique

E) Ce rallye comportera 6 épreuves :

À chaque épreuve correspond à une fiche, à savoir:

Epreuve n°1 Le polygone *furtif*.

Epreuve n°2 Le lieu *mystère*.

Epreuve n°3 Les tampons *magiques*.

Epreuve n°4 Atterrissage de précision.

Epreuve n°5 Avion et théorique.

Epreuve n°6 La navigation *fantôme*.

F) Exécution des épreuves il n'y a ni ordre ni date imposés entre le 7 juin et le 31 août 2009 excepté peut-être pour l'atterrissage de précision (question d'organisation).

Le « jour le plus long » semble être un bon plan pour cette épreuve.

G) La notation et le décompte des points seront effectués par Jacques SAUTOT et Joël ROS, sauf pour ce qui concerne l'épreuve d'atterrissage de précision et les questions relatives aux différents types d'appareils, pour lesquelles la bienveillance des instructeurs des aéroclubs de Gray et Montbéliard sera sollicitée. Il serait souhaitable d'effectuer l'épreuve d'atterrissage de précision le même jour pour tous les équipages pour des raisons d'organisation.

H) Les dossiers devront être rendus avant le 7 septembre 2009

I) La proclamation des résultats sera faite selon des modalités à fixer par les Présidents des trois aéroclubs participants.

Il est de la responsabilité de chaque «commandant de bord» de veiller à ce que la réglementation en vigueur soit respectée.

Pour le bon déroulement des vols, il est conseillé d'effectuer les différentes épreuves aériennes en dehors des horaires d'activation des zones R45 afin d'éviter tout débordement avec des aéronefs très rapides et très bien armés et la plupart du temps plus solides que nos machines. Ces zones sont en principe inactives les mercredis après-midi, vendredis après-midi, les samedis dimanches et jours fériés. De plus elles sont également inactives de 17H00 locale au coucher du soleil tous les autres jours. Compte tenu de la durée de plus en plus croissante de la journée aéronautique, le temps imparti pour effectuer les différentes épreuves ne devrait pas poser de souci particulier.

En aucun cas, la sécurité ne devra être mise en jeu; il vaut mieux rater un exercice et se demander ce qui a fait que le résultat n'est pas là, plutôt que de prendre la photo du siècle et ne pas pouvoir la montrer ou la joindre au dossier, surtout à titre posthume.

**VERIFIEZ BIEN LES HORAIRES D'ACTIVATION DES ZONES R45
ATTENTION A LA ZONE D529 A DU VALDAHON**

**IL EST DE VOTRE RESPONSABILITE DE RESPECTER LA REGLEMENTATION
CONCERNANT LES DIFFERENTES ZONES ET HAUTEURS DE SURVOL
TOUT AU LONG DE VOS INVESTIGATIONS AERIENNES**